

En février les taux se stabilisent



La tendance des taux

Une stagnation par rapport à janvier 2020

Les taux des emprunts immobiliers que proposent nos partenaires bancaires en ce mois de février ne bousculent pas la tendance de ce début d'année.

En effet, comme on peut le voir dans le baromètre Empruntis, les taux du marché sont en stagnation par rapport à janvier 2020. En février, les emprunteurs peuvent obtenir des taux moyens, négociés par Empruntis auprès de ses partenaires bancaires, à 0,65% sur 7 ans, 0,80% sur 10 ans, **1% sur 15 ans** et 1,15% sur 20 ans ! Des taux qui restent bas et qui montrent que le marché des emprunts immobiliers est encore favorable malgré les alertes et les légères augmentations enregistrées ces dernières semaines (hausse des taux de crédits immobiliers entre la fin de l'année 2019 et le tout début d'année 2020). Du côté des taux mini, accordés aux meilleurs dossiers, on note également une stabilité sur les durées les plus courtes (7, 10, 15 et 20 ans) et une remontée sur les durées d'emprunts de 25 ans et plus. D'une manière générale, les augmentations observées pour l'instant sont de l'ordre de 5 voire 10 centimes selon les partenaires bancaires.

1,15% sur 20 ans

Baromètre immo empruntis !

Durée (ans)	Taux max	Taux du marché	Taux min
7	1.87%	0.65%	0.24%
10	2.17%	0.80%	0.46%
15	2.42%	1.00%	0.66%
20	2.77%	1.15%	0.80%
25	2.25%	1.40%	1.04%
30	2.50%	1.70%	1.22%

Mis à jour le 05-02-2020, taux comparés par rapport au 08-01-2020



Analyse d'Ulrich Maurel, porte-parole d'Empruntis



En fin d'année dernière, nous avons assisté à une petite remontée des taux des crédits immobiliers qui, conjointe à celle des OAT (Obligations assimilables du trésor) laissait présager, pour certains observateurs, une tendance durable et la fin de cette ère historique de taux bas. « *Finalement, nous voyons bien qu'il n'en est rien puisque d'une part, les barèmes reçus de la part nos partenaires bancaires restent stables et que d'autre part, les taux directeurs (OAT 10 ans) sur lesquels sont indexés ceux des crédits immobiliers, redeviennent négatifs (-0,13% à la fin du mois de janvier)* » précise Ulrich Maurel, porte-parole d'Empruntis. Les

mouvements à la hausse ou à la baisse sont donc le reflet d'ajustements de marché. Les banques qui avaient des taux très favorables sur certaines durées d'emprunts les ajustent légèrement à la hausse pour s'inscrire dans une homogénéité par rapport à leurs concurrents. D'autres mouvements à la hausse traduisent, quant à eux, la volonté des organismes prêteurs de recentrer les crédits sur les durées classiques (pas plus de 25 ans). « *Malgré ces ajustements, la machine du crédit immobilier continue de tourner à plein régime et la plupart des banques ont des objectifs de production de crédits plus élevés qu'en 2019* » poursuit notre expert. Les effets des recommandations des autorités de régulation financière se verront de façon plus marquée, progressivement, tout au long de l'année. « *Nous sommes encore dans un contexte de taux bas où il est toujours possible et intéressant de devenir propriétaire, de renégocier ou faire racheter son crédit immobilier pour obtenir un meilleur taux !* » conclut Ulrich Maurel.

Taux moyens sur 20 ans

